Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Motte-Valory (la) - Tome III

Motte-Valory (la), chât. et f., c^ne^ de *Soulgé-le-Bruant,* à 1.500 m. N.-E. du bourg. — *La Motte Ferrant,* 1479 (Collect. personnelle). — *La Motte Théart,* 1548 (Cab. de la Beauluère). — *La Motte de Sougé,* 1594 (*Rev. du Maine,* t. XVI, p. 149). — *Le chasteau de la Motte,* 1621 (Étude de Saint-Denis-d' Anjou). — *La Motte-Valory* (Jaillot). — *La Motte-Serrand* (Cassini). — Fief mouvant de la Ramée. Le droit de chapelle, fuie à pigeons, pont-levis, douves et fossés accordé par Brandelis de Champagne, tuteur des enfants de Louis de C., son frère, avait été ratifié en 1605 par Amaury de Goyon et Marguerite de Champagne. « La maison de la Motte de Sougé » fut occupée par un poste militaire commandé pour les royaux par le sieur de Mignonville, en 1594, après la reddition de Laval. Au mois de juillet, M. de Lavardin, gouverneur du Maine, donna ordre à Guillaume Le Clerc, sieur de Crannes, d'y conduire « quinze soldats avec un chef démembré à sa compagnie pour leur commander ». Au commencement du XVII^e^ s., le château a été reconstruit et forme une grosse maison rectangulaire sans autre luxe que ses ouvertures en pierres blanches moulurées aux chanfreins ; avec ses dépendances elle est enfermée dans une enceinte carrée de 60 à 80 m. ayant aux angles deux tours et deux pavillons dans l'un desquels était installée la chapelle. Y furent célébrés, en 1643, le mariage de René Chaussis et d'Étiennette Rezé, et, en 1707, celui de Charles du Rivau avec Marie de Breslay, et enfin, en 1786, celui de Pierre-Martin Dublineau, de Château-Gontier, avec Marie-Jeanne Duparc, fille du propriétaire de la M.-V. Le curé intrus de Soulgé demande, le 23 janvier 1793, à acquérir trois statues de la chapelle. La disposition ancienne existe, mais la maison est occupée par le fermier ; la chapelle sert d'étable.

Seigneurs : Jean Ferrant, « par grant nécessité », vend en cour de Tours, 1479, à Christophe F., son frère, mari de Jeanne Thibault, afin de rembourser François de Vaucené, maître d'hôtel du sire de Gavre, caution du vendeur envers Jean Régnier, trésorier de Normandie. — Pierre de la Rivière. — Pierre des Aulnais, mari d'Antoinette Guibert, 1548. — Christophe des A., mari de Charlotte de Trèves (?). — Charles des A. donne partage à ses sœurs : Perrine, femme de Louis de Hellou ; Claude, femme d'Olivier de la Touche ; Marie, femme d'Antoine de la Broise ; et Jeanne, veuve de Jean du Rosel, conseiller au siège de Vire. — Guy de Valory, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, par acquisition en 1601. Anne de Goué, sa veuve, est enterrée dans l'église de Fontaine-Couverte le 7 juillet 1661. — Louis de V. épouse : 1° le 25 août 1637, dans la chapelle de Moiré (Tacé), Marie de la Chapelle, fille de René de la C., seigneur de Poillé, et de Marie Le Chesne, d'où deux fils morts en bas âge ; 2° Marie de Fossay, de la paroisse de Saint-Jame-sur-Sarthe, juillet 1649. Il mourut au mois de septembre suivant et son corps présenté d'abord à l'église de Soulgé fut enterré dans celle de Fontaine-Couverte, Charles, fils posthume, ne vécut pas. — Brandelis de V., frère du précédent, épousa en 1653 Marie de la Hautonnière, qui fut ensevelie dans l'église de Saint-Ceneré, le 30 avril 1664, entra depuis dans les ordres et fut curé de Montourtier. Il mourut à la Motte et fut enterré dans la chapelle du cimetière, le 29 septembre 1690. — François des Nos, marié en 1677 à Anne-Marie de Valory, morte veuve, le 26 février 1700, âgée de quarante-six ans et enterrée près de son père. — Joseph-Anne-Hyacinthe des Nos, né en 1687, mari de Catherine de Breslay, morte à l'âge de plus de soixante ans, le 7 décembre 1749, et enterrée dans la chapelle de la Vierge, en l'église. — Louis-Henri de Ghaisne, seigneur de Bourmont, époux de Marie-Catherine de Valory, 1762. Catherine Moreau de la Chambrairie, veuve de Pierre-Jean-Baptiste Duparc, acheta en 1767, d'Henri Surmeau et de Marie-Hélène de Ghaisne, la M.-V., vendue nat^t^ sur son fils, pour 38.100 ℔, le 3 messidor an II.

Reg. par. de Soulgé. — Chart. de la Chapelle-Rainsouin. — Arch. de la M., B. 1.545 ; C. 79. — Arch. de la S., B. 216 ; GG. 1-23.